

## Réunions d'information projet piscine et sécurité IEN St Pierre de Chandieu 2019/2020

**Les intervenants bénévoles se rendent aux dates et lieux de leur choix, aux horaires indiqués.**

Il est indispensable que l'information précède l'intervention à la piscine.

**Apporter une copie de la pièce d'identité de la personne et les documents administratifs si non remis à l'école.**

<b>Période 1</b>	Mardi 17/09/19 - 16h30/17h30 - Ecole maternelle - Ternay Les pierres
<b>Période 2</b>	Mardi 5/11/19 - 17h30/18h30 - Centre nautique de Chassieu Lundi 27/01/20 - 18h/19h30 - Salle de La Fruitière - Bois du Baron - St Laurent de Mure
<b>Période 3</b>	Lundi 17/02/2020 - 18h/19h - école élémentaire Le bourg - Marennes Mardi 18/02/20 - 18h/19h - Salle Marcelle Genin - St Pierre de Chandieu Mardi 10/03/20 - 17h30/18h30 - Centre nautique de Chassieu Jeudi 12/03/2018 - 17h/18h30 - école maternelle Les bonnières - Communay Jeudi 19/03/20 - 17h/18h30 - école maternelle Fléviu - Ternay Jeudi 14/05/20 - 17H30/18h30 - St Symphorien d'Ozon
<b>En cas d'impossibilité d'assister à la réunion d'information,</b> RV bénévole/enseignant obligatoire pour une information au projet piscine et à la sécurité, L'agrément est validé à réception de la date de la rencontre par la CPC EPS.	
<b>Agrément valable 5 ans, renouvelable.</b> Faire compléter par chaque bénévole et fournir	* la demande de consultation de fichier judiciaire (document Excel) * attestation d'honorabilité (document Word) * copie de la pièce d'identité

## Tests bénévoles piscine - IEN St Pierre de Chandieu 2019/2020

**Les intervenants bénévoles se rendent aux dates et piscine de leur choix, dans les plages horaires proposées.**

Il est indispensable que les tests précèdent leur intervention à la piscine.

**Test physique = une entrée au GB, en sautant ou en plongeant, nager 25 m,**

Centre nautique de Chassieu	Piscine de Loire sur Rhône	Piscine de St Laurent de Mure	Piscine de Villette de Vienne
mardi 5/11/19 18h30/19h30	Vendredi 13/09/2019 13h45/14h45	Lundi 13/01/20 12h30/13h30	Mardi 11/02/20 12h/13h
jeudi 14/11/19 12h15/13h15	jeudi 19/09/2019 12h/13h - BEESAN	Jeudi 16/01/20 12h30/13h30	lundi 9/03/20 17h30/18h30
Vendredi 22/11/19 17h30/18h30	jeudi 19/09/2019 17h30/18h30 - BEESAN	Mardi 21/01/20 18h30/19h30	Vendredi 20/03/20 12h/13h
Lundi 25/11/19 12h15/13h15	Lundi 16/03/20 12h15/13h15	Vendredi 24/01/20 12h30/13h30	Mardi 24/03/20 18h30/19h30
Mardi 10/03/20 18h45/19h45	Mardi 17/03/20 17h30/18h30	Lundi 27/01/20 12h30/13h30	
		Jeudi 30/01/20 18h30/19h30	
		Mardi 4/02/20 18h30/19h30	
		Vendredi 14/02/19 12h30/13h30	

Piscine de Loire sur Rhône – 316 montée Pérouzes, 69700 LOIRE sur RHÔNE – 04 72 24 06 23

Piscine intercommunale muroise – espace intercommunal 9 Rue André Malraux, 69720 St LAURENT de MURE – 04 72 48 63 46

Piscine intercommunale de Villette de Vienne - 328 Route de Chuzelles, 38200 Villette-de-Vienne - 04 74 57 96 45

Centre nautique de Chassieu - Rue des Sports, 69680 Chassieu - 04 78 90 24 65

Piscine de St Symphorien d'Ozon - 5 Rue de la Piscine, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon - 04 78 02 74 64

Pour toute dispense, équivalence éventuelle au test physique ou renouvellement d'agrément, contacter la CPC EPS.

Le renouvellement de l'agrément nécessite que les documents mentionnés soient fournis chaque année.

**Geneviève LAFAY - genevieve.lafay@ac-lyon.fr - 06 81 55 58 52**

5 septembre 2019